

Programme d'assistance financière Processus et échéanciers

Présentation du Programme d'assistance financière destiné aux athlètes identifiés <<Excellence>>, <<Élite>>, <<Relève>> et <<Espoir>> coordonné par Sports Québec :

Sports Québec est mandaté par le ministère de faire la coordination du programme au nom des fondations, des informations sont disponibles sur la page internet de Sports Québec que vous pouvez consulter à ce lien: <https://www.sportsquebec.com/bourses/>

Comme vous avez pu le constater, les trois fondations sont :

- ✓ **Fondation Aléo (anciennement FAEQ)**
- ✓ **Fondation Nordiques (pour les résidents de la région de Québec seulement)**
- ✓ **Club de la médaille d'or**

Sports Québec, communique avec les fédérations chaque année, au milieu de l'été, pour renouveler le lien de la personne mandatée par la fédération sportive et transmet la lettre avec les informations concernant le programme, l'accès à la plateforme d'inscription <<Energik>>, ainsi que les informations sur le nombre d'athlètes éligibles pour chaque fondation.

La fédération transmet chaque année la lettre invitant les athlètes à s'y inscrire durant la période estivale.

Tous les athlètes identifiés reçoivent la lettre **pour remplir le formulaire du programme d'assistance financière.**

Les athlètes ont jusqu'au 29 septembre pour compléter leur demande d'aide financière.

La fédération doit prioriser et approuver les demandes des athlètes d'ici la mi-novembre de chaque année.

Ensuite, la fondation ALEO fera une rencontre individuelle avec chaque fédération pour confirmer les informations inscrites dans les formulaires. Par la même occasion, on peut faire la promotion de nos meilleurs éléments pour les placer dans la <<mire>> de la fondation Aléo. Les deux autres fondations, Fondations Nordiques et club de la médaille d'or vont se baser seulement sur les formulaires et les priorisations faites par les fédérations. Le choix des candidats (de toutes les fédérations) sera fait par leurs comités d'évaluation des candidatures respectifs.

Pour notre fédération, le choix des athlètes se fait selon le classement des athlètes disponible sur le site.

Échéanciers pour les programmes de bourses

Étape 1 :

La première étape consistant à remplir le formulaire par l'athlète via la plateforme <https://www.energik-sportsquebec.com>.

Créer son propre compte avec son adresse courriel personnelle et un mot de passe à l'adresse suivante : <https://www.energik-sportsquebec.com/athlete>.

Compléter toutes les sections du formulaire en ligne incluant l'ajout du bulletin scolaire à l'adresse suivante : <https://www.energik-sportsquebec.com/athlete> et ce, **avant la** mi-septembre, en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe que leur aura fait parvenir la fédération.

Étape 2 : *Chaque fédération a jusqu'au 13 novembre pour finaliser la sélection des candidats et en faire la priorisation. Un rappel important, aucun athlète n'aura*

accès au site de la plateforme d'assistance financière après le 29 septembre. Si des modifications doivent être apportées, il vous sera possible d'accéder aux formulaires en ligne de nos athlètes jusqu'au 13 novembre pour effectuer les corrections nécessaires.

Étape 3 :

Le processus comprend deux étapes au niveau des responsables des bourses (Sports Québec et le responsable des fondations).

1. La première étape est le tri des candidats par le coordonnateur des programmes des bourses, ensuite, Sport Québec fait parvenir la liste officielle des candidatures à chaque Fondation.

2. La deuxième étape est l'évaluation des candidatures par le comité de sélection de la fondation. En général, la direction des fédérations recommande les candidatures selon l'admissibilité aux critères du programme en question, l'acceptation n'est pas automatique, les fondations et Sport Québec se réservent le droit de refuser ou accepter les candidatures.